



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E B R U X E L L E S

AUDIOVISUEL

Fadila Laanan écrit à Bernard Kouchner

- Elle rappelle son attachement à l'approche multilatérale francophone qui fonde TV5 MONDE.
- Elle demande des précisions sur des déclarations françaises qui l'inquiètent.

Fadila Laanan, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, a écrit à Bernard Kouchner, le ministre français des Affaires étrangères, avec copie au secrétaire d'Etat français en charge de TV5 MONDE, Jean-Marie Bockel.

Ceci pour rappeler à ses collègues français son attachement à l'approche multilatérale qui constitue le fondement de la chaîne de télévision internationale francophone TV5 MONDE. Et pour leur réclamer des précisions sur certaines vellétés visiblement très franco-françaises quant à l'avenir de TV5 MONDE, des vellétés exprimées à plusieurs reprises par diverses sources et qui l'inquiètent.

Information francophone multilatérale ou information française unilatérale ?

Ces dernières années, des rapports successifs, en France, ont recommandé des évolutions en sens divers de TV5 MONDE et, plus généralement, de l'Audiovisuel extérieur français.

Depuis le printemps dernier, les déclarations françaises au sujet de TV5 MONDE ont semblé converger sur la volonté de transformer la première chaîne mondiale de télévision en français en un instrument essentiellement au service du rayonnement international de la France alors que TV5 MONDE se définit, sur son site Internet, comme « un espace d'expression plurielle » et « une chaîne généraliste qui propose une vision originale du monde à travers une information et une programmation soucieuses de faire connaître et partager la diversité des cultures et des points de vue ».

Ainsi, lors des Journées Culturesfrance des 19 et 20 juillet derniers, M. Bockel a évoqué la complémentarité entre le réseau mondial TV5, francophone, et France 24,

chaîne d'information multilingue diffusée en continu. À cette occasion, le secrétaire d'État français a souhaité la création d'un portail Internet en langue anglaise « *facilitant l'accès des internautes au débat d'idées à la française* ». Puis, le 24 juillet, les gouvernements bailleurs de fonds (Communauté française de Belgique, Canada, France, Suisse, Québec) de la chaîne ont été informés de la volonté française de susciter des rapprochements entre TV5 MONDE et France 24.

Cette demande était au centre de la réunion des Hauts fonctionnaires en charge de TV5 MONDE, ce jeudi 30 août à Bienne (Suisse).

Or, le 27 août, ce lundi, à l'occasion de la Conférence des ambassadeurs français à Paris, M. Kouchner s'était inquiété de l'éclatement du système audiovisuel extérieur français, de son manque de cohérence, de moyens et de visibilité, ce qui méritait, selon lui, une réflexion globale. Le ministre Kouchner avait souhaité que, d'ici la fin de l'année, une proposition concertée rapproche les opérateurs – TV5, France 24, RFI – et les mobilise vers de nouveaux objectifs, tels qu'un grand portail Internet commun.

Selon certains médias, la France aurait suggéré, aussi, que la chaîne française France 24 fournisse les journaux d'information de TV5 MONDE, qui sont actuellement soit des productions propres de TV5 MONDE, soit alimentés par les divers partenaires publics de la chaîne internationale francophone : France 2, France 3, France 5, ARTE France et RFO (France), RTBF (Communauté française de Belgique), TSR (Suisse romande), Radio Canada et Télé Québec. « *Des partenaires qui nourrissent la chaîne de leur diversité et de leur pluralisme, avec des positionnements éditoriaux différents et qui offrent à TV5 MONDE le meilleur des télévisions francophones* », précise le site Internet de TV5 MONDE.

D'autre part, il faut savoir que, depuis plusieurs années, la France a régulièrement demandé une participation accrue des gouvernements bailleurs de fonds dans le financement de TV5 MONDE. Ainsi, en 2007, la Communauté française de Belgique a consacré, directement et indirectement, 5.192.000 euros au financement de TV5 MONDE. Une contribution certes plus modeste que celle de la France mais, compte tenu de la taille de ces deux entités, qui témoigne clairement de l'attachement de Fadila Laanan et du gouvernement des francophones de Belgique à ce projet multilatéral francophone.

Fadila Laanan précise sa vision

La ministre Fadila Laanan n'est, bien sûr, aucunement opposée à la recherche de rapprochements entre des opérateurs audiovisuels de service public francophones. Elle sera d'ailleurs la première à saluer des propositions de nature à renforcer le rayonnement international de la Francophonie à travers TV5 MONDE, mais elle s'opposera à toute initiative qui altérerait sa diversité culturelle et la crédibilité de son information.

Or les récentes déclarations françaises ressemblent davantage à une mainmise unilatérale française sur l'information de la chaîne internationale et multilatérale TV5 MONDE, ceci au profit exclusif du positionnement international de la France. Ce que Fadila Laanan ne peut évidemment cautionner.

Elle a donc indiqué à MM. Kouchner et Bockel que le Gouvernement de la Communauté française souhaite que tout rapprochement de quelque nature qu'il soit, à envisager entre TV5 MONDE et d'autres partenaires éventuels, dont France 24, respectent les principes suivants :

- le caractère généraliste et multilatéral francophone de TV5 MONDE doit être garanti ;
- l'expertise acquise par TV5 MONDE dans le développement de réseaux de distribution des différentes déclinaisons de la chaîne et dans leur commercialisation doit pouvoir être mise à disposition du développement de France 24, mais sans que cela puisse aboutir à une mise en concurrence des deux chaînes qui soit défavorable à TV5 MONDE ;
- l'examen des rapprochements éventuels doit faire l'objet d'analyses techniques préalables par les opérateurs de TV5 MONDE et de France 24 ; ces éventuels rapprochements devront ensuite être appréciés politiquement par les Ministres en charge de TV5 MONDE dans les divers pays partenaires ;
- les rapprochements dans le domaine de l'information ne peuvent remettre en cause le regard multilatéral francophone sur l'information mondiale, qui avait particulièrement été remarqué lors des attentats du 11 septembre 2001 et dans les semaines et les mois qui ont suivi ;
- la préservation de l'indépendance éditoriale.

Telle est la position que les représentants de la Communauté française à la réunion de Bienne ont défendue ce jeudi.

Et c'est faute d'avoir obtenu toutes les précisions et tous les apaisements nécessaires ce jeudi, que la ministre Fadila Laanan a décidé d'écrire à MM. Kouchner et Bockel.

Fadila Laanan veut croire que les réponses de la France la conforteront sans ambiguïté dans sa volonté affirmée de veiller à ce que la Communauté française de Belgique continue à s'investir dans le projet TV5 Monde, qui lui tient particulièrement à cœur.

Réduction de la production propre en matière d'information

Par ailleurs, Fadila Laanan va s'informer, via les représentants de la Communauté française au sein de TV5 MONDE, des motivations de la réduction de voilure décidée par la chaîne quant à ses productions propres en matière d'information : suppression de « L'invité » et réduction très sensible du nombre des rendez-vous d'information dans la grille des programmes sur les différents signaux.

Contact:

Pascal Sac - Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique - Place Surlet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be